

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	8 (1870)
Heft:	41
Artikel:	Quelques particularités de la vie de Henri de Rochefort : membre du gouvernement provisoire de la république française
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-180946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Rhodes-Extérieures, est considéré comme faisant partie de ce dernier Etat. »

Tout en faisant cette concession au passé, les Chambres fédérales ont voulu cependant poser les bases d'un état de choses plus normal, en prenant la décision suivante :

« Si cependant, tôt ou tard, les couvents de Wonnenstein et de Grimenstein venaient à cesser d'exister, le territoire actuellement maintenu dans la souveraineté des Rhodes-Intérieures, passerait dans celle des Rhodes-Extérieures.

» Aucun autre ordre religieux ne peut être introduit dans les dits couvents, ni le nombre actuel des religieuses être augmenté sans l'autorisation du gouvernement d'Appenzell Rhodes-Extérieures. »

S. C.



Le uhlans.

Voici le uhlans qui s'avance,
Coureur à l'œil audacieux,
Battant tous les chemins de France
Avec un soin minutieux.

Dès l'aube au soir il est en selle ;
Dur percepteur et bon soldat,
Il tient la lance et l'escarcelle
Acceptant l'or et le combat.

Il va, piqueur inexorable,
D'un roi pieux et triomphant,
Jusqu'au seuil le plus misérable
Demander le pain de l'enfant !

Il court de la ville au village,
A franc étrier, sans façon,
Taxant d'après le paysage
Ce qu'un lieu doit pour sa rançon.

Il arrive, ordonne, interroge,
Parcourt son crasseux calepin,
Et dit en regardant l'horloge :
Mon régiment viendra demain.

Le maire que la peur obsède
Est invité ni moins ni plus
A livrer tout ce qu'il possède
Et quelque chose par dessus.

Quand le uhlans, — de la bourgade
A palpé les derniers écus,
Il part annoncer sa brigade
A d'autres malheureux vaincus !

Thermes de Lessus, octobre 1870.

L. CROISIER.



Quelques particularités de la vie de Henri de Rochefort (*)

membre du gouvernement provisoire de la république française.

Le comte Henri de Rochefort-Luçay est né à Paris en 1832. Mis en nourrice, il y mena une conduite exemplaire ; aucun de ses actes ne permit de soupçonner qu'il serait un jour un des tirailleurs les plus avancés de l'opposition. Il fut au contraire le modèle des nourrissons et supporta le despotisme de la bouillie avec une grande soumission.

Son enfance fut timide et n'offre rien de particulier.

Enfin l'heure du collège sonna et le futur auteur de la Lanterne s'assit sur les bancs du collège St-Louis où M. Duruy venait d'entrer comme professeur d'histoire. Nous

(*) Nous empruntons ces détails à un petit ouvrage très spirituellement écrit, la *Biographie de Henri Rochefort*, par « un ami de dix ans. »

passerons sur ses premières études ; nous signalerons seulement son aptitude au travail et son énorme mémoire, qui est encore presque aussi étonnante qu'elle l'était à cette époque.

Rochefort retient les vers d'une façon qui frise le prodige. Il lui suffit d'entendre une fois la pièce de vers la plus longue pour que, si ces vers l'ont frappé, il ne les oublie de la vie. Il sait, par exemple, toutes les œuvres rimées de Victor Hugo.

Quand la révolution de 1848 arriva, Rochefort ne tarda pas à se mettre à la tête de l'insurrection. Dès son jeune âge il fut républicain ; le mâle caractère de son excellente mère s'est reproduit en lui. Mme Rochefort avait depuis longtemps appris à détester dans sa propre famille les abus de la légitimité et de la bigoterie.

Rochefort quitta le collège en 1850 et passa son baccalauréat dans la même année. Bondé de latin, indigent de grec, bachelier, il ne lui restait plus qu'à choisir un état. Son père voulut en faire un médecin, et l'envoya prendre ses inscriptions à l'école de médecine. Mais doué d'une sensibilité nerveuse excessive, Rochefort ne tarda pas à reconnaître que le médecin n'était pas absolument la profession de ses rêves. Au premier bras qu'il avait vu couper, il s'était majestueusement évanoui sur le patient, qui avait été obligé de lui faire respirer des sels.

Convaincu qu'à chaque opération il en serait de même, moins la politesse de ses opérés, ceux-ci n'étant pas toujours disposés à soigner leurs médecins, il prit le parti de passer le temps qu'il devait consacrer à l'hôpital à faire des pièces de théâtre.

Vers la fin de 1850 un revers de fortune survint dans sa famille, l'obligea, à sa grande satisfaction, de quitter brusquement l'étude de la médecine. Il se trouva même tout à coup être le seul appui des siens et dut chercher à son tour à faire vivre ceux qui l'avaient fait vivre jusqu'ici. Il se demanda d'abord ce qu'il savait, et tout bien pesé, il s'aperçut qu'il ne savait que le latin. Il se mit à donner des leçons qui lui rapportaient en moyenne 40 fr. par mois ; juste ce qu'il fallait pour mourir de faim. Après de nombreuses demandes il parvint à se placer comme auxiliaire au bureau des brevets, avec un appointement de 100 fr. par mois.

Ce fut avec ces modestes recettes que la famille devait équilibrer son budget. Rochefort se promenait des semaines entières sans le sou dans sa poche ; le dimanche il allait avec son camarade de bureau prendre une demi-tasse — à deux — au Café des Variétés, où ils jouaient au domino à qui emporterait le morceau de sucre restant.

Cinq ans s'écoulèrent ainsi pendant lesquels Rochefort ne cessa, dans ses loisirs, de travailler pour le théâtre et d'aspirer secrètement aux honneurs de la scène. — Ce fut en 1856 que, pour la première fois, son nom fut livré au public. Il parut accolé à celui de Commerson, rédacteur en chef du *Tintamarre* ; sur l'affiche du théâtre des Folies Dramatiques, laquelle les dénonçait tous deux comme auteurs d'*Un Monsieur bien mis*, vaudeville en un acte ! Le vaudeville fut joué et qui pis est eut un certain succès. Les droits d'auteur de Rochefort s'élèverent à fr. 123.

Mais en même temps qu'il produisait au théâtre son premier enfant, un autre lui naissait dans un coin de Versailles, sa fille, sa seule et sérieuse adoration en ce monde et pour laquelle il est prêt à se faire hacher.

C'est quand il parle d'elle, que lui, d'ordinaire si gai, ne rit plus et devient pensif. C'est que, pour l'élever, il a accompli des prodiges ! et que le plus rude de sa mission a été ces jours-là !

Nous avons dit que ses modestes appointements suffisaient à peine à faire vivre sa famille, et pourtant il lui fallait de l'argent pour sa fille. Il commença par se rognier ses demi-tasses, il se rogna tout. Il parvint ainsi à disposer chaque mois d'une petite somme destinée à payer les frais de nourrice. C'était à Choisy-le-Roy qu'il l'avait placée ; à force de chercher, il avait trouvé là une femme

qui s'était déclarée satisfaite pour la petite somme en question.

Mais ce sacrifice fait, c'était tout! — il ne lui restait rien, pas même de quoi l'aller voir là-bas. Aussi quand il avait été trop longtemps sans l'embrasser, partait-il bravement à pied, — quatre lieues, — chercher une caresse.

Un jour la nourrice lui annonça que sa fille venait de tomber malade. Courir chez un sien ami, étudiant en médecine, l'amener à Choisy-le-Roi, fut l'affaire d'un instant.

En effet, l'enfant était malade. La nourrice n'avait plus de lait. Il faut renoncer à décrire la colère de Rochefort contre la nourrice qui n'avait pas eu la franchise de l'avertir à temps.

Il voulut reprendre sa fille, mais la nourrice, pour se venger, exhiba une note de faux frais qui se montait à 100 francs!

Rochefort courba la tête et devint pâle. L'étudiant comprit, mit la main à sa poche et paya.

Le père put emporter sa fille.

En route il serra silencieusement la main de son ami, puis il lui dit :

— Je peux te rendre 25 fr. par mois.

Arrivé à Paris, Rochefort installa son enfant dans sa chambre et se mit à la nourrir au biberon. La nuit il veillait, et mieux qu'une mère, quand l'enfant se plaignait il se levait, la berçait, et lorsque les pleurs ne s'arrêtaient pas, pour ne pas réveiller les voisins par peur d'un congé, il descendait, nu-tête, dans la rue et l'y promenait des heures.

Que ceux qui s'effraient des opinions de Rochefort pensent de lui ce qu'ils veulent, mais ils ne feront jamais croire qu'un homme qui a fait cela est un buveur de sang!

Un canon monstre.

La Prusse a poursuivi avec tenacité l'étude du système de chargement des canons par la culasse et a fini par obtenir d'excellents résultats. Quelques nations de l'Allemagne et la Suisse l'ont imitée.

M. Krupp, célèbre fabricant dont chacun a pu admirer les beaux produits à l'Exposition universelle de 1867, possède, à Essen, en Prusse, l'une des plus importantes usines du monde entier. Il exécute chaque année plusieurs milliers de canons commandés pour différentes nations de l'Europe et de l'Amérique. Le métal qu'il emploie est un acier inférieur obtenu par des procédés particuliers qu'il tient secrets.

Les pièces sont travaillées sur d'immenses mandrins, par les énormes marteaux à vapeur de l'usine.

Le marteau de Krupp, qui pèse 1000 quintaux, est devenu légendaire. L'usine d'Essen produit des canons de tous les systèmes, exécutés sur des devis ou d'après des modèles; toutes les pièces qu'elle livre sont fort estimées à cause de leur excellente résistance. M. Krupp a lui-même imaginé un système de canon se chargeant par la culasse qui a été adopté pour l'artillerie prussienne.

La fermeture est la particularité la plus importante de cette pièce. Elle est opérée par un verrou latéral fait d'un bloc d'acier massif percé d'un trou pour interrompre et rétablir la communication avec l'extérieur. Un tour de clé pousse le verrou et ferme la pièce au moment du tir.

M. Krupp avait fait parvenir à l'Exposition universelle de 1867 la plus grosse bouche à feu qui ait jamais été construite. Tout en acier, ce canon monstre pèse 1000 quintaux. Faite en un autre

métal, cette pièce n'aurait pu être qu'une excentricité sans aucune application possible. Forgée en acier, c'est le chef-d'œuvre de l'industrie métallurgique moderne. Pour lui donner sa forme, il n'a fallu rien moins que toute la puissance du marteau de l'usine Krupp, cette autre merveille.

Le poids du projectile plein en acier fondu est de 1100 livres.

La charge de poudre de la pièce est de 100 à 110 livres.

Les journaux nous apprennent que ce canon vient d'être dirigé sur Paris, pour servir au siège de cette place.

Nous ne saurions cependant nous extasier à la vue d'un pareil engin de destruction, ni en féliciter ceux qui mettent leur intelligence au service de telles inventions. Nous croyons, au contraire, que l'auteur quelconque d'un simple et bon livre d'éducation, destiné à la jeunesse, a plus fait pour l'humanité que M. Krupp, lorsqu'il a construit son canon monstre.

La République française économise :

25,000,000 de liste civile à son ex-majesté l'empereur;

1,500,000 au cousin et à la cousine;

6,000,000 au Sénat défunt.

Total, trente-deux millions cinq cent mille francs!

Un pareil résultat est vraiment superbe, si l'on réfléchit qu'il y a à peine quinze jours que la France a repris la tenue de ses livres. — Dans toute administration, il est quelquefois bon de changer les employés.

On peut sans exagération évaluer à 150,000 le nombre de blessés des deux armées depuis le commencement des hostilités. 150,000 est un gros nombre, mais qui ne dit pas grand'chose, et il est probable que bien peu de nos lecteurs ont vu une agglomération de 150,000 personnes. Eh bien, voici un moyen de se rendre compte de l'effrayante grandeur d'une pareille quantité. — Supposez tous ces hommes couchés côté à côté et occupant un espace en largeur de 50 centimètres (environ 16 1/2 pouces), la rangée s'étendra de Lausanne à Neuchâtel, 76 kilomètres, en suivant la voie ferrée. Si la guerre continue, les blessés et les morts finiront bien par recouvrir la route de Paris à Berlin.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Il sera donné, à Lausanne, du 14 novembre 1870 au 4 mars 1871, un enseignement agricole élémentaire, portant sur toutes les branches dont la connaissance est utile aux agriculteurs et approprié aux jeunes gens de la campagne.

Le programme de cet enseignement sera déposé dans toutes les communes.

Les cours seront gratuits. Les jeunes gens dès l'âge de 16 ans sont admis à le suivre.

Les personnes qui se proposent de suivre ces cours, sont priées de se faire inscrire avant la fin d'octobre au Département ou chez M. Borgeaud, ancien directeur de l'Ecole industrielle.

S'il ne se présente pas un nombre suffisant d'élèves, les cours n'auront pas lieu cette année.

Secrétairerie du Département de l'instruction publique et des cultes.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.